

# Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada



Rapport annuel

**2014**

**Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada**

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : [info@chep-poic.ca](mailto:info@chep-poic.ca)

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>



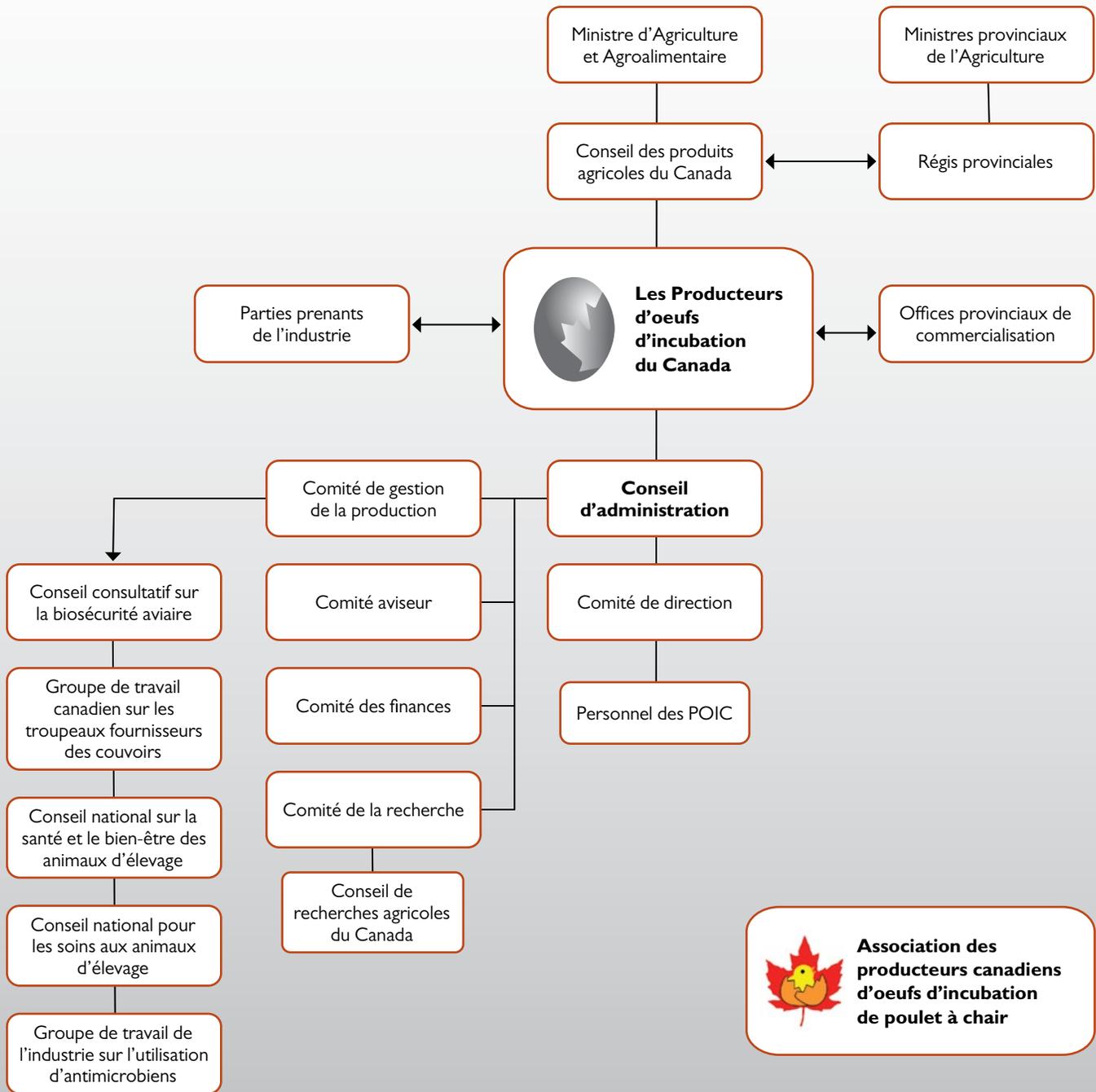
## Table des matières

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Organigramme des POIC .....	2
Message du président .....	3
Rapport du directeur général .....	5
Comité de direction des POIC .....	7
Mission des POIC .....	7
Conseil d'administration des POIC .....	7
Examen du marché canadien des œufs d'incubation .....	8
Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair .....	12
Rapport du Comité de gestion de la production .....	14
Rapport du Comité aviseur .....	16
Rapport du Comité des finances .....	18
Rapport du Comité de la recherche .....	19
Suppléants des POIC .....	21
Gérants des provinces .....	21
Permanents des POIC .....	22
Représentant de l'OMC .....	22
États financiers des POIC au 31 décembre 2014 .....	23

# Organigramme des POIC

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada



## Message du président

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



**T**out en souhaitant à tous les producteurs canadiens d'œufs d'incubation un bon début d'année 2015, j'espère sincèrement que 2014 leur a été propice, à eux personnellement, mais aussi à leurs familles.

L'année 2014 a montré que la vie peut vous lancer de méchantes balles courbes. L'influenza aviaire (IA) a refait tristement surface en Colombie-Britannique à la fin de l'année et les séquences vidéo tournées clandestinement qui sont passées à la télévision prouvent qu'on doit rester vigilants dans nos fermes. Les incertitudes persistantes qui entourent les pourparlers commerciaux sont toujours présentes dans nos esprits. Notre organisation nationale est en train d'examiner le système d'allocation tandis que l'industrie avicole canadienne poursuit son travail pour supprimer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I dans la production canadienne de volailles.

En décembre 2014, onze établissements de production commerciale de volailles de la Colombie-Britannique ont été infectés par l'IA ainsi qu'un petit troupeau de basse-cour. Sept fermes d'œufs d'incubation de poulet à chair ont été touchées. On est maintenant en train de discuter des approvisionnements 2015 de la C.-B. en œufs d'incubation. On ne peut que féliciter l'industrie avicole de la C.-B. pour la détermination et la focalisation dont elle a fait preuve non seulement pour lutter contre cet incident, mais aussi pour avoir remis sur pied l'industrie avec un minimum de perturbations.

Le soin des animaux, tel que nous le connaissons, va continuer à évoluer. Pour reprendre l'idée de Farm and Food Care, 'Is your farm camera-ready?' (Votre ferme est-elle prête à être filmée?), est une question que nous pouvons nous poser. Nous devons continuer à regarder nos fermes d'un œil critique pour pouvoir répondre aux questions de nos clients. Nous devons examiner toutes les procédures en vue de limiter les préjudices ou les blessures dans nos troupeaux. Le Conseil d'administration s'est concentré sur cette question dans le but de faire appliquer un programme national de soin des animaux.

Les pourparlers commerciaux ont toujours été de la plus haute importance pour la gestion de l'offre. Le gouvernement fédéral vante le commerce comme une occasion de croissance tout en maintenant son engagement envers la gestion de l'offre. Les deux notions vont de pair. Nous nous assurerons que nos dirigeants politiques continuent à comprendre les avantages de la gestion de l'offre dans leurs visées commerciales.

Le Conseil d'administration procède à un examen du système actuel d'allocation qui sert à établir les allocations provinciales en fonction des poulets à griller produits dans chaque province. Les discussions se poursuivent en vue d'être menées à terme en 2015.

En mai 2015, les producteurs canadiens d'œufs d'incubation ne pourront plus utiliser d'antibiotiques de catégorie I à titre préventif chez leurs oiseaux. Ceci va éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I dans toute l'industrie avicole du Canada. Cette nouvelle réalité prouve notre engagement à préserver les antibiotiques de catégorie I, sachant combien ils sont nécessaires dans le système de santé humaine.



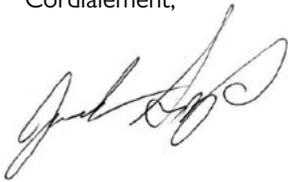
Jack Greydanus  
Président, POIC

## Message du président

Pour terminer, les POIC s'efforcent d'atteindre les objectifs de leur plan stratégique, notamment les discussions en cours avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick en vue de leur adhésion à l'Office national. Notre vie, notre travail d'éleveurs sont toujours l'objet d'un examen attentif. Qu'il s'agisse de soin des animaux, de gestion de l'offre ou de responsabilités à la ferme, c'est d'une voix unie que nous disons que nous sommes et serons toujours responsables de nos actions.

Ensemble, remercions nos permanents, Giuseppe, Nicole, Viki, Tim, Sophie, Joy et Charles de leur engagement envers notre industrie, en notre nom.

Cordialement,



Jack Greydanus  
Président



## Rapport du directeur général

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



**A**u cours de l'année écoulée, le Conseil d'administration des producteurs d'œufs d'incubation du Canada s'est occupé de plusieurs dossiers critiques. Mais le plus important pour l'industrie avicole a été sans conteste la détection du virus de l'influenza aviaire H5N2 hautement pathogène en Colombie-Britannique en décembre 2014.

On a confirmé sa présence dans un premier établissement le 1<sup>er</sup> décembre, et cela a déclenché une intervention immédiate de la part de l'industrie avicole de la province et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Au 18 décembre, douze cas avaient été confirmés, dont sept dans des établissements de reproducteurs de poulet à chair.

Parmi les autres fermes touchées, trois étaient des élevages de dindons, une de poules pondeuses et une d'élevage fermier. L'industrie avicole de la Colombie-Britannique s'est rapidement mobilisée pour enrayer le virus aussi efficacement que possible. À la fin de l'année, elle avait déjà commencé les opérations de nettoyage et désinfection. Les industries avicoles ont aussi continué à collaborer avec le gouvernement pour l'examen des modèles de la volaille, dont celui des reproducteurs de poulet à chair, afin de garantir aux producteurs une juste indemnisation.

L'examen du système d'allocation des œufs d'incubation de poulet à chair, y compris les discussions sur le mouvement interprovincial, ont réuni le Conseil d'administration, des producteurs et des couvoirs de tout le pays. Le dialogue se poursuit en vue de trouver une solution. Dans le cadre de ces discussions, on procède aussi à l'examen de la Politique de location de quota et de l'Accord sur les dommages-intérêts.

L'objectif reste la juste représentation à la table nationale de tout le Canada et a été confirmé dans le nouveau plan stratégique. Tout au long de l'année des rencontres ont eu lieu avec des producteurs de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Une réunion publique a été organisée en Nouvelle-Écosse fin octobre pour discuter de la création d'un office des œufs d'incubation de poulet à chair et d'autres rencontres ont eu lieu avec des producteurs du Nouveau-Brunswick.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada continuent à travailler avec la Fédération canadienne des couvoirs en vue de faire d'autres recommandations au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada pour l'Avis aux importateurs pour les œufs d'incubation de poulets à chair et les poussins destinés à la production de poulets qui fixe les règles et les conditions des contingents tarifaires d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poussins qui entrent au Canada.

Bien qu'un accord ait été signé sur les questions de facilitation des échanges et de sécurité alimentaire dans le cadre du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce à Bali (Indonésie) en décembre 2013, ce n'est que tard en 2014 que l'Inde l'a accepté et que la mise en œuvre de cet accord a pu commencer.

Plusieurs séances de négociation en vue d'un accord du Partenariat transpacifique (PTP) ont eu lieu tout au long de l'année, mais les négociations ont peu progressé en 2014, et la possibilité de faire avancer ces pourparlers dépend en grande partie de l'issue des discussions bilatérales en cours entre le Japon et les États-Unis. Les pays membres du PTP sont l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis d'Amérique et le Vietnam.



Giuseppe Caminiti  
Directeur général, POIC

## Rapport du directeur général

Dans le cadre de la démarche de l'industrie avicole en vue d'une utilisation responsable des antibiotiques, l'emploi préventif des antibiotiques de catégorie I n'est plus permis dans les fermes et les couvoirs pour les volailles de chair commerciales (poulet et dindon), les pondeuses et les reproducteurs depuis le 15 mai 2014, et l'emploi préventif des antibiotiques de catégorie I ne sera plus autorisé chez les poussins et les dindonneaux de souche parentale à partir du 15 mai 2015.

La Stratégie nationale pour le contrôle de la maladie chez l'humain causée par *Salmonella* Enteritidis provenant de la volaille au Canada est terminée. Par ailleurs, la quatrième version de la Politique et du programme canadiens sur les troupeaux fournisseurs de couvoirs a été publiée et est en cours d'examen.

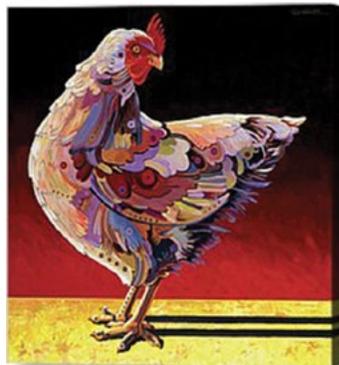
Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage a reçu financement et aide du gouvernement et pourra ainsi reprendre ses efforts de révision du Code de pratiques de la volaille. La modification de la partie XII du *Règlement sur la santé des animaux – Transport des animaux* est imminente. L'industrie avicole reste active et continue à offrir aux producteurs de lignes directrices et des ressources sur les questions de bien-être des animaux, notamment en ce qui concerne le transport et l'euthanasie.

Le Conseil d'administration, avec à sa tête le président Jack Greydanus et les vice-présidents Calvin Breukelman et Kevin Tiemstra, ainsi que les permanents des POIC, se concentrent toujours sur l'amélioration continue de l'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet à chair.

Cordialement,



Giuseppe Caminiti  
Directeur général



Bob Coonts, art abstrait  
Fort Collins, Colorado, États-Unis

## Comité de direction des POIC



De gauche à droite :

- ▲ Jack Greydanus, président des POIC;
- ▲ Calvin Breukelman, vice-président, Colombie-Britannique;
- ▲ Kevin Tiemstra, deuxième vice-président, Alberta;
- ▲ Giuseppe Caminiti, Directeur général des POIC



### Mission des POIC

*Assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des oeufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité.*

## Conseil d'administration des POIC



De gauche à droite 1<sup>er</sup> rang :

- ▲ Jack Greydanus, président des POIC;
- ▲ Calvin Breukelman, vice-président, Colombie-Britannique;
- ▲ Kevin Tiemstra, deuxième vice-président, Alberta

De gauche à droite 2<sup>e</sup> rang :

- ▲ Dick Ottens, Ontario;
- ▲ Henk van Steenberg, Saskatchewan;
- ▲ Ernie Silveri, Fédération canadienne des couvoirs;
- ▲ Dean Penner, Manitoba;
- ▲ Gyslain Loyer, Québec

Absent :

- ▲ Doug McGhee, Fédération canadienne des couvoirs

## Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

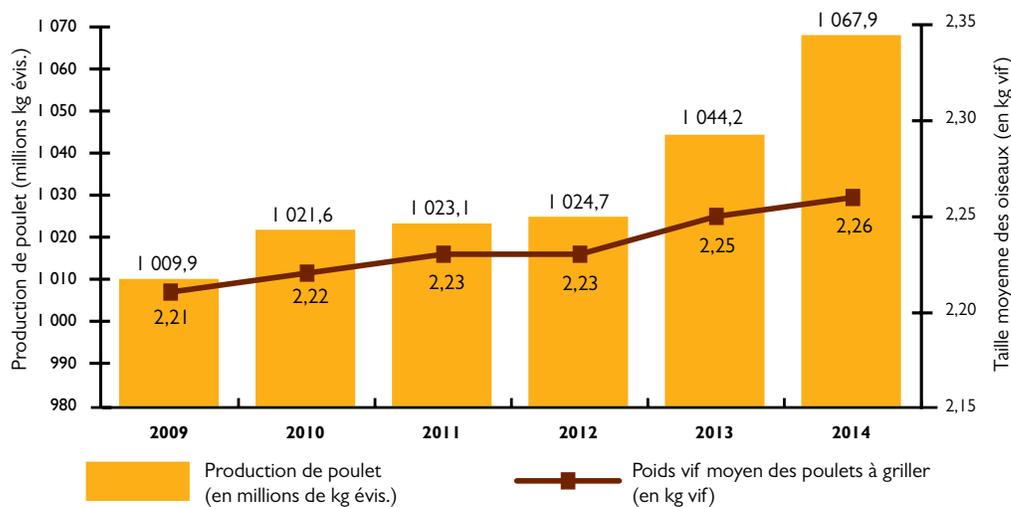
Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



L'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet à chair a entamé 2014 soutenue par des tendances stables et positives du marché à l'égard de la demande de poulet et d'œufs d'incubation de poulet à chair qui découlent de l'amélioration des perspectives économiques et de l'augmentation des prix des viandes concurrentes. Tandis que l'année avançait, la tendance à la hausse des allocations de poulet et d'œufs d'incubation de poulet à chair nécessaires pour répondre aux besoins du marché s'accroissait aussi. À la fin de l'année, l'industrie du poulet avait enregistré une augmentation de 2,3 % de la croissance annuelle, niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2007, tandis que la croissance annuelle de la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair approchait 2,0 % pour la deuxième année de suite.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont fixé les allocations initiales 2014 en mars 2013 en tablant sur une production estimative de poulet de 1 053 millions de kilogrammes (éviscérés), ce qui représentait une croissance de 0,8 % par rapport à la production réelle de poulet de 1 044,2 millions de kilogrammes de 2013. En juillet 2013, l'évaluation 2014 a été révisée à la hausse à 1 062 millions de kilogrammes et est restée inchangée en novembre 2013 et à nouveau en mars 2014. Mais en juillet 2014, en réaction à l'amélioration des prévisions relatives au marché, la production estimative 2014 de poulet a été ajustée à la hausse à 1 065 millions de kilogrammes, ce qui représente une augmentation de 2,0 % par rapport à 2013. Pour finir, la production de poulet s'est élevée à 1 067,9 millions de kilogrammes en 2014, d'où une augmentation de 2,3 % d'une année à l'autre et de 2,9 millions de kilogrammes par rapport à la production estimative finale.

### Production canadienne de poulet et taille moyenne des oiseaux (2009-2014)



Sources : Les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

En 2014, les couvoirs canadiens ont mis en incubation au total 810,7 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair, soit près de 13,0 millions d'œufs (ou 1,6 %) de plus qu'en 2013. Pour sa part, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 690,1 millions, ce qui représente une augmentation de 11,8 millions d'œufs (ou 1,7 %) par rapport à l'année précédente et 100,7 % de l'allocation finale 2014. Les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair ont augmenté de 0,8 million d'œufs (ou 0,7 %) par rapport à l'année précédente tandis que celles de poussins destinés à la production de poulets ont chuté de plus de

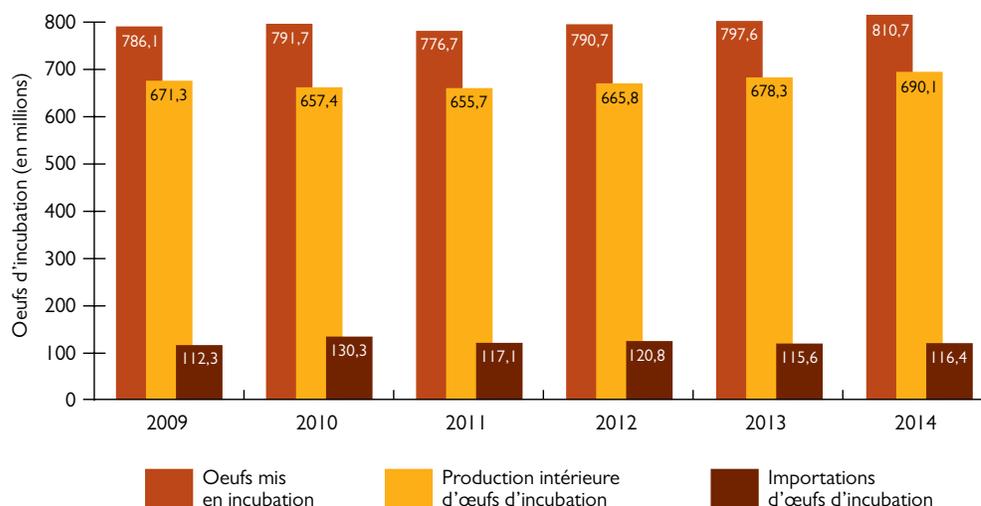
## Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

0,1 million de poussins (ou 0,8 %). Ainsi, les importations combinées de 2014 (en équivalent œufs) ont augmenté de 0,6 million d'œufs (ou 0,4 %) par rapport à 2013, alors que le total des exportations d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 0,1 million d'œufs pour passer à 0,16 million d'œufs.

La production intérieure 2014 d'œufs d'incubation de poulet à chair du Canada a augmenté de 1,7 % par rapport à 2013, la majorité des provinces indiquant une hausse de production. Pour les six provinces membres des POIC, la production intérieure a atteint 99,5 % de leurs allocations finales 2014, en légère baisse par rapport aux 100,0 % de 2013.

Au cours de l'année, les couvoirs ont présenté des demandes d'importation supplémentaire qui se sont élevées au total à 4,3 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair. Tandis qu'on a accordé des permis d'importation supplémentaire pour 2,7 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair en 2014, et que près de 2,2 millions (soit 79,9 %) sont entrés au Canada, au total, 2,8 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair et 1,4 million de poussins destinés à la production de poulets d'importation autorisée (CT) sont restés inutilisés à la fin de l'année.

### Statistiques canadiennes des œufs d'incubation de poulet de chair (2009-2014)



Sources : POIC, AAC

### Production et importations d'œufs d'incubation de poulet à chair

En 2014, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 11,8 millions d'œufs (ou 1,7 %) au Canada. À l'échelle provinciale, en Colombie-Britannique, la production intérieure a augmenté de 0,2 % et les importations de 20,1 %, d'où la mise en incubation de 4,9 % d'œufs en plus au cours de l'année. Ces tendances font suite à la flambée d'influenza aviaire de décembre qui a touché la production de sept élevages de reproducteurs de poulet à chair de la C.-B. En Alberta, la production intérieure a diminué de 0,1 million d'œufs (soit de 0,2 %), les importations ont augmenté de 29,0 % et on a mis en incubation 3,4 % d'œufs en plus. En Saskatchewan, la production a diminué de plus de 0,9 million d'œufs (ou de 3,3 %) tandis que les importations ont augmenté de 42,1 %, d'où la mise en incubation de 1,8 million d'œufs (ou 5,2 %) en plus à la fin de l'année. Au Manitoba, la production intérieure a diminué de plus de 0,5 million d'œufs (ou de 1,6 %) et les importations des couvoirs ont été inférieures de 1,8 %, d'où une baisse de près de 0,5 million

## Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

(ou de 1,2 %) des œufs mis en incubation. En Ontario, la production a progressé de près de 5,1 millions d'œufs (ou 2,5 %) alors que les importations ont diminué de 7,4 %, d'où une hausse de 1,7 million (ou de 0,8 %) des œufs mis en incubation. Au Québec, la production a augmenté de plus de 6,0 millions d'œufs (ou de 3,3 %) tandis que le total des importations a diminué de 11,9 %, d'où 1,9 million (ou 0,8 %) d'œufs mis en incubation en plus.

**Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation par province (en milliers d'œufs)**

Année	C.-B.	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>2014</b>	99 402	66 135	26 725	33 785	210 700	190 932	24 666	37 779	<b>690 124</b>
<b>2013</b>	99 203	66 242	27 649	34 350	205 615	184 889	25 248	35 094	<b>678 290</b>
<b>2012</b>	98 541	64 720	29 358	32 364	197 641	180 026	25 355	37 767	<b>665 772</b>
<b>2011</b>	97 430	65 035	26 460	30 296	195 781	182 386	24 019	34 314	<b>655 721</b>
<b>Variation en %</b>									
<b>14/13</b>	0,2	(0,2)	(3,3)	(1,6)	2,5	3,3	(2,3)	7,7	<b>1,7</b>
<b>13/12</b>	0,7	2,4	(5,8)	6,1	4,0	2,7	(0,4)	(7,1)	<b>1,9</b>
<b>12/11</b>	1,1	(0,5)	11,0	6,8	1,0	(1,3)	5,6	10,1	<b>1,5</b>

Sources : POIC, AAC

En 2014, le taux d'éclosion a augmenté au Canada puisqu'il est passé de 81,7 % qu'il était en 2013 à 82,8 % et la moitié des provinces ont enregistré une hausse du taux d'éclosion. Le poids vif moyen des poulets à griller produits au Canada a augmenté pour passer à 2,26 kg vif par oiseau, très légèrement plus que l'année précédente, les provinces de la région constituée par le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador étant nettement en tête (+ 4,1 %) et étant suivies de la Nouvelle-Écosse (+ 2,5 %). Les diminutions du taux se sont par ailleurs échelonnées entre 0,2 % en Ontario et 1,7 % en Alberta.

**Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation (2014)**

	C.-B.	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>Taux d'éclosion</b>									
Taux en 2014 (en %)	82,6	80,3	81,0	82,2	84,1	83,3	82,5	79,7	82,8
% de variation 14/13	(0,1)	0,2	(0,4)	1,7	2,2	1,7	(0,5)	1,7	1,3
<b>Importations totales (combinées)</b>									
(en milliers d'œufs)	29 653	14 552	9 130	7 541	32 891	43 055	536	2 612	139 969
% de variation 14/13	20,1	29,0	42,1	(1,8)	(7,4)	(11,9)	(30,7)	(36,0)	0,4
<b>Production de poulet</b>									
(en million de kg évis.)	161 034	94 324	41 193	44 625	347 462	294 770	36 465	47 979	1 067 853
% de variation 14/13	2,9	1,1	(0,5)	3,3	2,8	1,8	1,3	3,9	2,3
<b>Production de poulet</b>									
Part de marché (en %)	15,1	8,8	3,9	4,2	32,5	27,6	3,4	4,5	100,0
% de variation 14/13	0,6	(1,1)	(2,7)	1,0	0,6	(0,5)	(1,0)	1,6	-
<b>Poids moyen des poulets à griller</b>									
(en kg vif par oiseau)	2,18	2,23	2,13	1,97	2,33	2,30	2,23	2,23	2,26
% de variation 14/13	(0,4)	(1,7)	0,1	(0,5)	(0,2)	0,5	2,5	4,1	0,1

Sources : POIC, AAC, PPC

## Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

### Recettes monétaires agricoles et payés aux producteurs

En 2014, les recettes monétaires agricoles des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair ont augmenté au total de 3,1 % pour atteindre 284,9 millions de dollars, en hausse par rapport aux 276,4 millions de dollars en 2013.

**Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs dans la zone règlementée**

	Recettes monétaires		Prix moyen des œufs d'incubation	
	2014 en milliers \$	% de variation 14/13	¢ par poussin vendable (moyenne 2014)	% de variation 14/13
Colombie-Britannique	43 242	(0,6)	53,62	(2,1)
Alberta	29 040	(1,8)	54,10	(2,9)
Saskatchewan	11 801	(6,5)	54,44	(4,4)
Manitoba	14 866	2,4	54,24	2,9
Ontario	83 130	5,3	48,61	1,5
Québec	77 453	5,6	49,99	0,9
<b>CANADA</b>	<b>284 860</b>	<b>3,1</b>	<b>52,50</b>	<b>(0,8)</b>

Sources : POIC, Commissions/offices provinciales

### Rapport définitif sur la production 2013

Le rapport vérifié 2013 de la production d'œufs d'incubation de poulet à chair a été approuvé à la réunion de juillet 2014. Dans le tableau 4 (ci-dessous) figurent les données finales de production des six provinces membres des POIC une fois prises en compte les transactions du pool de location de quota. La production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair du Canada a atteint 100,63 % du total des allocations de l'année, en hausse par rapport aux 98,90 % de 2012, alors que l'allocation finale 2013 a augmenté de près de 0,9 million d'œufs d'incubation par rapport à 2012. Étant donné que toutes les provinces membres, à l'exception de l'Alberta, sont arrivées pour finir à un taux d'utilisation égal ou inférieur à 101,0 % de leur allocation finale 2013, aucune pénalité pour dommages-intérêts n'a été imposée. En mai 2014, le Conseil d'administration des POIC a exempté l'Alberta des dommages-intérêts pour son allocation 2013.

**Tableau 4 – Production et allocation 2013 par province pour les dommages-intérêts**

Province	Production intérieure (œufs)	Allocations finales 2013 (œufs)	Taux d'utilisation (%)	Quota loué (œufs)	Taux d'utilisation final (%)
Colombie-Britannique	99 203 290	100 521 711	98,69%	-177 020	98,86%
Alberta	66 242 155	63 514 049	104,30%	0	104,30%
Saskatchewan	27 648 906	29 754 730	92,92%	-282 838	93,81%
Manitoba	34 349 597	33 320 365	103,09%	696 028	101,00%
Ontario	205 614 913	210 150 146	97,84%	-2 428 396	98,99%
Québec	184 889 253	180 888 146	102,21%	2 192 226	101,00%
<b>CANADA</b>	<b>678 290 179</b>	<b>674 035 572</b>	<b>100,63%</b>	<b>0</b>	<b>100,63%</b>

Source : POIC



## Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

C'est mon premier rapport à titre de président de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC). Je participe à l'association des producteurs depuis plusieurs années. Le travail et l'engagement de l'association a énormément évolué.

Les programmes pour étudiants revêtent toujours une grande importance pour les producteurs et leurs familles. En septembre, nous avons pu envoyer trois jeunes agriculteurs visiter les établissements Aviagen en Alabama.

Nous tenons à remercier Aviagen pour l'extraordinaire accueil réservé aux participants au programme qui sont reconnaissants d'avoir eu la possibilité d'augmenter leurs connaissances et leur expérience grâce au programme.

Le concours de dessins continue à susciter de belles œuvres d'art d'enfant de tout âge et reste le programme favori de l'organisation. La gagnante 2014 a été Angie Jones de l'Ontario qui a été choisie parmi 14 participants.

Les réunions du comité ont porté sur l'élaboration de recommandations pour l'allocation, le mouvement des œufs, l'examen des importations supplémentaires ainsi que diverses autres questions. L'ACPOIPC a aussi présenté des mises à jour aux réunions des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC).

C'est Hélène Émond et Pierre Bélanger de la Ferme Lafeuille Inc. qui ont été choisis comme Producteurs de l'année et ont reçu leur prix à la réunion des POIC de juillet à Québec.

Cordialement,

Jeff Regier  
Président



Jeff Regier, président, Saskatchewan

### Composition :

- ▲ Robert Massé, vice-président, Québec
- ▲ Joe Neels, Colombie-Britannique
- ▲ Dennis Wickersham, Alberta
- ▲ Murray Klassen, Manitoba
- ▲ Cheryl Firby, Ontario



Les Producteurs de l'année, Hélène Émond et Pierre Bélanger de La Ferme Lafeuille Inc. reçoivent leur prix des mains de Brian Bilkes, président de l'ACPOIPC, et de Gyslain Loyer, administrateur du Québec aux POIC.



Les participants au Programme pour jeunes agriculteurs : Kurt Barkman et Melissa Weins, Saskatchewan, Marianne Bonnar, Colombie-Britannique, et Mark Belanger, directeur technique canadien, Aviagen Inc.

La gagnante du concours de dessin de l'ACPOIPC 2014 est Angie Jones de l'Ontario. ►

Les dessins des autres participants ont devenus les couvert de la collection de cartes de Noël 2014 des POIC. ▼



Logan Edgerton 3 ans  
Ontario



Nicky Kapteyn 5 ans  
Ontario



Jolina Friesen 6 ans  
Colombie-Britannique



Ian Van de Velde 6 ans  
Alberta



Cameron Edgerton 7 ans  
Ontario



Cordell Kapteyn 8 ans  
Ontario



Tatum Turner 8 ans  
Alberta



Chloe Turner 9 ans  
Alberta



Keagan Edgerton 10 ans  
Ontario



Holly Kapteyn 10 ans  
Ontario



Jared Neels 11 ans  
Colombie-Britannique



Abby van Steenberg 11 ans  
Saskatchewan



Joey Edgerton 12 ans  
Ontario

# Rapport du Comité de gestion de la production

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



Les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair de toutes les provinces membres mettent en œuvre le PCQOI<sup>MC</sup> pour produire des œufs d'incubation de qualité. Le PCQOI<sup>MC</sup> comprend de bonnes pratiques de production à la ferme ainsi qu'un modèle générique reposant sur le HACCP qu'examine régulièrement l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le Comité de gestion de la production a proposé de réviser le PCQOI<sup>MC</sup> compte tenu des commentaires de membres, des initiatives de l'industrie telles que celle sur l'utilisation des antibiotiques, ainsi que des travaux de recherche actuels et de la réglementation en place. Les producteurs peuvent s'attendre à voir un nouveau manuel en 2015.

## Initiative sur l'utilisation des antibiotiques de catégorie I

Les POIC ont continué à travailler avec leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour garantir l'utilisation responsable des médicaments dans l'industrie avicole. Utiliser des antibiotiques de façon responsable veut dire consulter son vétérinaire et respecter les exigences du PCQOI<sup>MC</sup> en matière d'utilisation des antibiotiques. Les producteurs doivent appliquer les pratiques de salubrité des aliments, de biosécurité et de gestion de la santé des reproducteurs indiquées dans le PCQOI<sup>MC</sup> ainsi que dans les autres programmes applicables tels que les programmes provinciaux de biosécurité. Ceci peut permettre d'éviter et de réduire l'apparition de maladies et la nécessité du recours aux antibiotiques.

À partir du 15 mai 2014, l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I n'est plus autorisée dans les établissements de production d'œufs d'incubation de poulet à chair. Les producteurs ont reçu un guide des POIC pour l'utilisation responsable, la qualité des œufs et l'amélioration des protocoles de gestion des poulaillers en mai 2014 ainsi que des mises à jour ultérieures dans le bulletin des POIC.

On cessera également d'administrer des antibiotiques de catégorie I aux poussins de reproduction à partir du 15 mai 2015. Les gouvernements canadien et étrangers ont reconnu la nécessité de remédier au problème de la résistance aux antimicrobiens. Le Comité de gestion de la production continue à chercher des moyens de minimiser les répercussions sur les producteurs et les oiseaux qu'ils élèvent.

## Soin des animaux – On progresse

Les POIC continuent à prôner la nécessité de normes strictes de soin des animaux et d'élevage de reproducteurs de poulet à chair. Ils ont participé à plusieurs projets concernant la prise de décisions le long de la chaîne d'approvisionnement et les ressources d'éducation pour les parties prenantes.

## Élaboration du Code de pratiques de la volaille

En juillet 2014, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a obtenu une aide financière du gouvernement dans le cadre de l'initiative d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : *Cultivons l'avenir 2*. Le Comité de rédaction du Code de la volaille suit un calendrier exigeant entre septembre 2014 et juillet 2015 pour compléter les documents. Du fait de la participation active de plusieurs parties prenantes, dont des producteurs de volaille, des chercheurs et des membres de la chaîne d'approvisionnement, nous pensons que les codes constitueront des lignes directrices crédibles et réalistes pour une gestion saine et des pratiques de bien-être exemplaires. Le Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage devrait être prêt au début de 2016 et servira de fondement au programme de soin des animaux des POIC.



Dean Penner, président, Manitoba

### Composition :

- ▲ Calvin Breukelman, Colombie-Britannique
- ▲ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▲ Henk van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Dick Ottens, Ontario
- ▲ Gyslain Loyer, Québec

## Rapport du Comité de gestion de la production

### Ressources sur le bien-être des animaux

On fait d'énormes efforts pour concevoir des ressources à l'intention des producteurs afin de les aider à prendre leurs décisions courantes. De concert avec des partenaires de l'industrie, les POIC ont travaillé aux dossiers relatifs au transport, à l'euthanasie, à la formation et à la manipulation. Les collaborations récentes avec le Poultry Industry Council (PIC) pour offrir des services d'éducation et de vulgarisation à l'industrie avicole ont abouti. Plusieurs ressources concernant l'euthanasie de la volaille seront conçues à l'intention des producteurs. L'affiche de création récente pour utilisation à la ferme intitulée 'Euthanasie rapide des poussins et des dindonneaux en mauvaise condition physique' est disponible. On travaille actuellement à la brochure pour montrer comment euthanasier les volailles et il y aura très prochainement des séances pratiques de formation.

Le contenu des matériels du cours de formation des vérificateurs du bien-être de la volaille de la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO) est en cours de révision parce qu'on souhaite y insérer davantage de données pertinentes pour le Canada. Le prochain cours aura lieu en mai 2015 et on encourage ceux qui souhaitent devenir des vérificateurs du bien-être des animaux à y participer.

### Stratégie nationale pour *Salmonella* Enteritidis

La Stratégie nationale pour le contrôle de la maladie chez l'humain causée par *Salmonella* Enteritidis provenant de la volaille au Canada destinée à l'industrie avicole canadienne a été finalisée. On y indique cinq priorités stratégiques : le contrôle et la surveillance de SE dans la volaille et les produits de volaille; l'intégration des données de contrôle et de surveillance de SE dans les volailles sur pied, les aliments et les maladies humaines; les stratégies de contrôle à la ferme et dans l'industrie; les mesures réglementaires pour améliorer le contrôle de SE dans les secteurs avicoles; et l'éducation sur la salubrité des aliments. On a noté comme grandes priorités l'élaboration de normes nationales pour les troupeaux de reproduction de volailles et la conception d'interventions précises et documentées après la détection de SE dans les secteurs avicoles. Ces recommandations seront précisées dans le cadre de discussions entre les POIC et l'ACIA.

### Politique et programme canadiens sur les troupeaux fournisseurs des couvoirs

Les POIC, en consultation avec les offices provinciaux, continuent à travailler avec l'ACIA sur le projet de politique et programme canadiens sur les troupeaux fournisseurs des couvoirs (PPCTFC). Les POIC ont participé aux consultations de l'ACIA sur le document et les révisions réglementaires proposées. Notre grande priorité est de veiller à ce que les nouvelles exigences contribuent à maintenir la confiance en la salubrité des aliments et soient gérables pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair.

### Poursuite des consultations et de la collaboration

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est en train de moderniser les programmes de salubrité des aliments et d'adopter des plans généraux axés sur l'avenir pour ses branches d'activité de la santé animale et de la protection des végétaux. De nombreuses consultations ont eu lieu en 2014 et les POIC en ont profité pour remettre leurs commentaires.

L'ACIA et l'industrie avicole continuent à chercher des moyens d'améliorer l'efficacité du SCSIADO, l'initiative nationale commune de surveillance de l'influenza aviaire. Ce programme a été conçu pour détecter la présence de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire chez les volailles sur pied au Canada et pour multiplier les efforts de surveillance du Canada.

Cordialement,



Dean Penner  
Président



## Rapport du Comité avisur

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada



L'industrie a entamé 2014 dans un climat de reprise économique et d'amélioration générale de la demande de poulet. On peut dire que le plus gros défi pour le comité a été d'exploiter les signes positifs du marché et de veiller à ce que les possibilités de forte croissance soient dûment prises en compte dans ses discussions et recommandations.

En mars, les projections de croissance économique du Canada ont été confirmées puisqu'on prévoyait une croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 2,0 % à 2,5 % pour 2014 et 2015, tandis qu'on signalait également une croissance de l'emploi. Dans les secteurs des viandes concurrentes, les problèmes de prix et de production ont continué à favoriser le secteur du poulet tandis que l'industrie porcine était aux prises avec la situation du virus de la diarrhée épidémique porcine (DEP) et que l'offre de bovins de boucherie devait rester serrée tout au long de 2014. Parallèlement, aux États-Unis, les mises en incubation et les placements de poussins n'étaient que très légèrement supérieurs à ceux de 2013, suscitant des inquiétudes quant aux approvisionnements d'importation disponibles. Sachant que les perspectives des viandes concurrentes restaient favorables à l'industrie du poulet, tout en continuant à se concentrer sur les nouvelles possibilités d'expansion, le comité a recommandé une production 2014 révisée de poulet de 1 062 Mkg, en hausse de 1,7 % par rapport à 2013 (1 044,2 Mkg), mais inchangée par rapport à l'évaluation précédente de novembre 2013. Pour 2015, la situation des secteurs des viandes concurrentes, allant de pair avec une baisse attendue des prix des aliments du bétail et une amélioration des prévisions économiques pour le moyen terme, a contribué à l'augmentation de la demande de poulet des consommateurs prévue pour 2015. Ainsi, la recommandation initiale pour la production de poulet 2015 a été de 1 078 Mkg, ce qui représente une hausse de 1,5 % par rapport à 2014.

En juillet, les tendances économiques positives, comprenant une croissance attendue du PIB de 2,5 % en 2014 et 2015, et une inflation annuelle des prix des denrées alimentaires restant très faible, se sont maintenues. L'indice des prix à la consommation (IPC) du bœuf et du porc a augmenté de 11,9 % et 16,7 %, respectivement alors que celui du poulet n'est monté que de 0,7 %, ce qui laissait supposer un avantage pour les prix du poulet. De plus, les PPC ont approuvé une cible de croissance à moyen terme de 2,5 %. Parallèlement, on signalait aux É.-U. une augmentation de 3 % du nombre des placements de reproducteurs de poulet à chair, ce qui permettait de supposer que les approvisionnements américains en œufs d'incubation s'amélioreraient au deuxième semestre. La hausse des prix de gros du poulet indiquait que la demande dépassait l'offre, en grande partie à cause de la situation des viandes concurrentes et de l'augmentation de la consommation de poulet par habitant en Amérique du Nord. Pour 2014, les signes positifs relatifs aux viandes concurrentes, le coût inférieur attendu des aliments du bétail et le renforcement de l'économie nord-américaine laissaient augurer une continuation de la forte demande de poulet. De ce fait, le comité a recommandé une production finale 2014 de poulet de 1 065 Mkg, supérieure de 2,0 % à celle de 2013 et de 3 Mkg à la cible précédente fixée en mars. Pour 2015, on a admis que les facteurs positifs pour l'industrie du poulet allaient continuer et le comité a recommandé une production 2015 de poulet de 1 086 Mkg, supérieure de 2,0 % à celle de 2014 et de 8 Mkg à la cible précédente.



Dean Penner, président, Manitoba

#### Composition :

- ▲ Jeff Regier, ACPOIPC
- ▲ Jan Rus, PPC
- ▲ Robert DeValk, ACSV
- ▲ Mathieu Boucher, AAC
- ▲ Guy Giroux, MAECI
- ▲ Doug McGhee, FCC
- ▲ Ernie Silver, FCC

## Rapport du Comité aviseur

En novembre, on pensait toujours que l'économie canadienne allait progresser de 2,5 % en 2014 et 2015 tandis que le taux de chômage était tombé à 6,5 % en octobre. La situation des viandes concurrentes continuait à favoriser le poulet et on disait que la demande de protéines carnées de la part des consommateurs avait atteint son maximum depuis 2004; on s'attendait en outre à ce que la consommation de poulet par habitant augmente en 2015 et les années suivantes au Canada et aux É.-U. Parallèlement, la consommation apparente intérieure de poulet de l'année au 1<sup>er</sup> octobre avait augmenté de 3,6 % par rapport à l'année précédente, la faiblesse des prix des céréales fourragères devait réduire le prix vif du poulet à un moment où la demande de viande était en hausse. Aux É.-U., les perspectives de production de poulet laissaient supposer une croissance de 2,9 % en 2015 alors que l'augmentation de 2,0 % de la croissance du troupeau américain de reproducteurs de poulet à chair d'une année à l'autre avait entraîné une offre plus grande d'œufs d'incubation. Plusieurs facteurs positifs ont continué à soutenir la forte croissance attendue en 2015 et on a donc recommandé d'augmenter la production 2015 de poulet à 1 092 Mkg, ce qui représente une hausse de 2,5 % par rapport à 2014, mais aucun changement par rapport à juillet. Pour le moyen terme, les organisations membres attendent une croissance annuelle de l'ordre de 1,5 % à 3,0 % pour 2016 et les années suivantes.

Cordialement,



Dean Penner  
Président



## Rapport du Comité des finances

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



Tout au long de l'année, le Comité des finances s'est réuni pour examiner la situation et les politiques financières des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). En 2014, les recettes se sont élevées à 1,90 million de dollars et les dépenses à 1,80 million de dollars, d'où un excédent d'environ 101 500 \$. Les recettes réelles ont été légèrement supérieures aux prévisions budgétaires de 1,87 million de dollars, surtout du fait d'une petite augmentation de la production par rapport à l'année précédente. Les dépenses réelles ont été nettement inférieures au budget prévisionnel de 2,04 millions de dollars, en grande partie grâce aux efforts constants des administrateurs des POIC pour réduire au maximum les frais de réunion et de déplacement. De plus, d'autres postes ont également été inférieurs au budget prévisionnel parce qu'ils ont été reportés à une année ultérieure ou carrément supprimés. Les dépenses réelles ont diminué d'environ 45 000 \$ par rapport à l'année précédente parce que plusieurs postes ont été inférieurs au budget.

Le Comité des finances a présenté pour 2015 un budget dans lequel est prévu un déficit de 130 000 \$. Parce que cela faisait trois ans que la redevance n'avait pas été changée et que les besoins financiers allaient augmenter à l'avenir, on a recommandé une hausse de la redevance nationale à 0,0032 \$ par œuf d'incubation de poulet à chair qui a été approuvée par le Conseil d'administration des POIC. On a prévu pour le budget 2015 des recettes de 2,06 millions de dollars et on pense que les dépenses devraient augmenter de 145 500 \$ pour plusieurs raisons, notamment le lieu des réunions et leur fréquence plus grande, les dépenses en capital pour le bâtiment et le financement accru des dépenses de recherche.

En mars 2014, le cabinet Welch LLP a été à nouveau désigné par les POIC pour procéder à l'audit de la fin de l'exercice 2014.

Cordialement,

Gyslain Loyer  
Président



Gyslain Loyer, président, Québec

#### Composition :

- ▲ Henk van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Dean Penner, Manitoba
- ▲ Dick Ottens, Ontario
- ▲ Doug McGhee, FCC



Joan Price Art

## Rapport du Comité de la recherche

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



La recherche est l'un des outils les plus importants pour répondre aux questions des producteurs, pour résoudre les problèmes et faire en sorte que les producteurs restent concurrentiels et viables en tant qu'industrie.

Pendant l'année 2014, le Comité de la recherche a discuté des priorités nationales de recherche et les a précisées. Compte tenu de ces priorités, les POIC ont soutenu les travaux de recherche canadiens utiles aux producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair.

Voici les priorités de recherche 2014 des POIC (par ordre décroissant) :

1. Salubrité des aliments
  - a. Solutions de rechange aux antimicrobiens
  - b. Lavage des œufs
  - c. Taille des œufs
2. Lutte contre les salmonelles
  - a. Vaccination
  - b. Lutte générale
3. Bien-être des reproducteurs
  - a. Densité de logement
  - b. Méthodes d'euthanasie pour les oiseaux de plus de 3kg, dont l'étourdissement à basse pression atmosphérique
  - c. Programmes de restriction alimentaire
  - d. Mortalité/longévité des mâles, notamment influence de la conception des poulaillers, systèmes de distribution de la moulée ou influences génétiques
  - e. Mortalité précoce des reproductrices
4. Recherche axée sur la production
  - a. Faiblesse de la production des jeunes reproductrices
5. Santé et maladies aviaires
  - a. Syndrome du poussin blanc
6. Recherche sur l'environnement
  - a. Contrôle de l'ammoniac

Les POIC sont membres du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC). Notre contribution est multipliée par quatre environ grâce aux financements de contrepartie du gouvernement et de l'industrie. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a accordé quatre millions de dollars à la Grappe scientifique avicole, qui ont permis le financement de dix-sept projets portant sur la santé et le bien-être de la volaille, les solutions de rechange aux antibiotiques et la gérance de l'environnement.



Cheryl Firby, présidente, Ontario

*Composition :*

- ▲ Joe Neels, Colombie-Britannique
- ▲ Dennis Wickersham, Alberta
- ▲ Jeff Regier, Saskatchewan
- ▲ Murray Klassen, Manitoba
- ▲ Robert Massé, Québec

## Rapport du Comité de la recherche

Les POIC et le CRAC contribuent à un projet à l'Université de Guelph sur d'autres stratégies d'alimentation pour les reproducteurs de poulet à chair qui pourraient être propices au bien-être et à la production des reproducteurs. Les POIC continuent en outre à soutenir la recherche menée à l'Université de l'Alberta sur un système d'alimentation de précision pour les reproducteurs de poulet à chair.

Il est essentiel que le Canada ait un cadre solide de recherche agricole. Nous continuons à collaborer avec la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et d'autres partenaires pour rechercher des stratégies de soutien de la recherche et découvrir d'éventuelles ressources pour l'avenir.

Cordialement,



Cheryl Firby  
Présidente



Bob Coonts, art abstrait  
Fort Collins, Colorado, États-Unis



## Suppléants des POIC



*De gauche à droite 1<sup>er</sup> rang :*  
Joe Neels,  
Colombie-Britannique;  
Murray Klassen, Manitoba

*De gauche à droite 2<sup>e</sup> rang :*  
Jeff Regier, Saskatchewan;  
Dennis Wickersham, Alberta;  
Cheryl Firby, Ontario;  
Robert Massé, Québec;  
Christian Trottier, FCC

*Absent :*  
Glen Taschuk, FCC

## Gérants des provinces



*De gauche à droite 1<sup>er</sup> rang :*  
Clinton Monchuk,  
Saskatchewan;  
Pierre Belleau, Québec

*De gauche à droite 2<sup>e</sup> rang :*  
Stephanie Nelson,  
Colombie-Britannique;  
Bob Guy, Ontario;  
Wayne Hiltz, Manitoba;  
Bob Smook, Alberta



## Permanents des POIC



*De gauche à droite 1<sup>er</sup> rang :*  
Sophie Neveux, agente  
du bien-être des animaux;  
Giuseppe Caminiti,  
directeur général;

*De gauche à droite 2<sup>e</sup> rang :*  
Victoria Sikur, agente de  
la salubrité des aliments;  
Joy Edstron, comptable;  
Tim Nikita, Économiste;  
Nicole Duval,  
administratrice de bureau

## Représentant de l'OMC



Charles Akande,  
Représentant des  
producteurs canadiens de  
produits laitiers, d'oeufs  
et de volailles à l'OMC  
Genève (Suisse)

**ÉTATS FINANCIERS**  
**De**  
**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**Pour l'exercice clos le**  
**31 DÉCEMBRE 2014**

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**INDEX AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>Page</u>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	2
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>	3
<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>	4
<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	5
<b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	6 - 10

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

***Responsabilité de la Direction pour les états financiers***

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Opinion***

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario  
Le 18 février 2015.

Welch LLP – Chartered Professional Accountants  
123 Slater Street, 3<sup>rd</sup> Floor, Ottawa, ON K1P 5H2  
T: 613 236 9191 F: 613 236 8258 W: www.welchllp.com  
An Independent Member of BKR International

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**31 DÉCEMBRE 2014**

<u>ACTIF</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	54 438 \$	85 901 \$
Placements à court terme - note 4	1 125 000	1 005 000
Débiteurs	337 225	345 563
Charges payées d'avance	<u>31 503</u>	<u>17 256</u>
	<u>1 548 166</u>	<u>1 453 720</u>
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Terrain et bâtiment - note 5	602 736	619 024
Autres - note 6	<u>1 254</u>	<u>4 032</u>
	<u>603 990</u>	<u>623 056</u>
	<u>2 152 156</u> \$	<u>2 076 776</u> \$
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	108 281 \$	133 228 \$
Sommes à remettre à l'État	21 924	13 383
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice - note 5	<u>10 243</u>	<u>9 679</u>
	140 448	156 290
<b>DETTE À LONG TERME - note 5</b>	<u>298 960</u>	<u>309 214</u>
	<u>439 408</u>	<u>465 504</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités éventuelles	148 396	133 794
Non grevé d'affectations	<u>1 564 352</u>	<u>1 477 478</u>
	<u>1 712 748</u>	<u>1 611 272</u>
	<u>2 152 156</u> \$	<u>2 076 776</u> \$

Signé au nom du Conseil:



Jack Greydanus, Président



Calvin Breukelman, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

**Welch** LLP

An Independent Member of BKR International

## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>REVENUS</b>		
Redevances	1 891 657 \$	1 825 637 \$
Intérêts	<u>12 752</u>	<u>13 484</u>
	<u>1 904 409</u>	<u>1 839 121</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Amortissement	19 066	21 477
Frais d'occupation	47 300	47 743
Honoraires des administrateurs et frais des participants	379 024	355 299
Intérêts sur la dette à long terme	11 854	12 387
Réunions	62 876	60 096
Cotisations	43 056	35 341
Frais d'administration et de bureau	132 664	145 306
Honoraires professionnels	172 969	220 667
Recherche	65 505	68 505
Salaires, avantages sociaux et déplacements	720 510	691 652
Frais de commerce	69 123	97 886
Traduction et interprétation	<u>78 986</u>	<u>91 798</u>
	<u>1 802 933</u>	<u>1 848 157</u>
<b>REVENUS NETS (DÉPENSES NETTES)</b>	<u>101 476 \$</u>	<u>(9 036) \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014			2013
	Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités éventuelles	Non grevé d'affectations	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCISE</b>	133 794 \$	1 477 478 \$	1 611 272 \$	1 620 308 \$
<b>REVENUS NETS (DÉPENSES NETTES)</b>	-	101 476	101 476	(9 036)
<b>GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE - note 7</b>	<u>14 602</u>	<u>(14 602)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>148 396 \$</u>	<u>1 564 352 \$</u>	<u>1 712 748 \$</u>	<u>1 611 272 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**Welch LLP**

An Independent Member of BKR International

## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus nets (dépenses nettes)	101 476 \$	(9 036) \$
Ajustement pour l'amortissement	<u>19 066</u>	<u>21 477</u>
	120 542	12 441
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	8 338	40 773
Charges payées d'avance	(14 247)	(3 800)
Créditeurs et charges à payer	(24 947)	(1 643)
Sommes à remettre à l'État	<u>8 541</u>	<u>(14 383)</u>
	<u>98 227</u>	<u>33 388</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(1 125 000)	(1 005 000)
Échéance de placements	1 005 000	1 028 630
Acquisition d'immobilisations	<u>-</u>	<u>(4 118)</u>
	<u>(120 000)</u>	<u>19 512</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Versements sur la dette à long terme	<u>(9 690)</u>	<u>(9 157)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	(31 463)	43 743
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>85 901</u>	<u>42 158</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>54 438 \$</u>	<u>85 901 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014****1. ORGANISATION ET OBJECTIF**

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'Organisation) fut constituée en personne morale conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

L'Organisation a pour objectifs d'assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en tant que tel est exonérée de l'impôt sur le revenu.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES*****Méthodes comptables***

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

***Constatation des revenus***

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

L'Organisation comptabilise ses contributions selon la méthode du report. Selon cette méthode, les contributions grevées d'affectations sont reconnues aux revenus durant l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont constatées. Les contributions non grevées d'affectations sont reconnues au revenu lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut être estimé de façon satisfaisante et si leur perception est relativement assurée.

Les autres sources de revenus sont reconnues sur la base de la comptabilité d'exercice.

***Instruments financiers******Évaluation des instruments financiers***

L'encaisse et les placements à court terme sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement à la date des états financiers.

***Coûts de transaction***

Les coûts de transaction liés aux acquisitions ou dispositions de placements sont capitalisés aux coûts d'acquisition ou réduisent les produits de disposition.

## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

#### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

### *Investissement dans des biens en co-propriété*

L'Organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation par intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'Organisation des actifs, passifs, revenus, dépenses et flux de trésorerie des biens en co-propriété est inscrite dans ces états financiers.

### *Immobilisations et amortissement afférent*

Les immobilisations sont inscrites au coût.

Les immobilisations sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation aux taux annuels suivants:

Bâtiment	40 ans
Équipement et ameublement de bureau	5 ans
Équipement électronique	3 ans

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants comptabilisés pour les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés pour les revenus et les dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations de l'Organisation, la valeur de réalisation nette des débiteurs et le montant des charges à payer.

## 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels l'Organisation peut être soumise au 31 décembre 2014.

L'Organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés dans la gestion de ses risques.

### *Risque de crédit*

L'Organisation est sujette au risque de crédit résultant de la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximum auquel pourrait faire face l'Organisation est la somme de la valeur aux livres de son encaisse, ses placements à court terme et ses débiteurs. L'encaisse et les placements à court terme de l'Organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction estime que le risque rattaché à ces instruments est minime. L'Organisation gère le risque de crédit en revisant la recouvrabilité de ses débiteurs classés par échéance mensuelle et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaise créance.

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014****3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite***Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. L'Organisation rencontre ses exigences de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs pouvant être liquidés facilement.

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

*i) Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de l'Organisation sont tous en devise canadienne et l'Organisation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que l'Organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

*ii) Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

L'Organisation est sujette au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements à court terme et de sa dette à long terme. Les placements à court terme de l'Organisation comprennent des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêts au taux du marché et la dette à long terme de l'Organisation porte intérêts à taux fixe jusqu'en 2017.

*iii) Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risque des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soit causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché.

L'Organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

*Changement dans l'analyse des risques*

Il n'y a eu aucun changement dans les niveaux l'exposition aux risques de l'Organisation depuis l'exercice précédent.

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**4. PLACEMENTS À COURT TERME**

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Certificats de placement garanti encaissables portant intérêt au taux de 1,25% et venant à échéance à différentes dates en 2015.	<u>1 125 000</u> \$	<u>1 005 000</u> \$

Les placements sont gérés par le conseil d'administration en consultation avec les conseillers financiers de l'Organisation. L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles. Ces limites restreignent l'Organisation à seulement investir l'argent qui est en sa possession ou qu'elle contrôle et qui n'est pas requis immédiatement pour financer ses opérations. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.

**5. IMMOBILISATIONS - TERRAIN ET BÂTIMENT**

**Terrain et bâtiment**

L'Organisation possède un intérêt de 8,02%, comme co-proprétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, dans une propriété située au 21 rue Florence, Ottawa, Ontario, où se situe le bureau de l'Organisation.

La quote-part de l'Organisation du coût et de l'amortissement cumulé est comme suit:

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	54 135 \$	-	54 135 \$	-
Bâtiment	<u>651 519</u>	<u>102 918</u>	<u>651 519</u>	<u>86 630</u>
	705 654	<u>102 918</u> \$	705 654	<u>86 630</u> \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>102 918</u>		<u>86 630</u>	
Valeur comptable nette	<u>602 736</u> \$		<u>619 024</u> \$	

**Dettes à long terme**

L'Organisation est responsable pour sa part proportionnelle de la dette à long terme payable à la Banque de Montréal. La part de l'Organisation du capital à payer au 31 décembre 2014 est comme suit:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Dettes à long terme portant intérêt à 5,68%, payable en versements mensuels de 2 296 \$ composés de capital et d'intérêt venant à échéance le 30 novembre 2017	309 203 \$	318 893 \$
Moins portion à court terme	<u>10 243</u>	<u>9 679</u>
	<u>298 960</u> \$	<u>309 214</u> \$

La part de l'Organisation des paiements en capital au cours des prochaines années est comme suit:

2015	10 243 \$
2016	10 840
2017	288 120

L'Organisation et les autres co-proprétaires ont conjointement et solidairement signé l'hypothèque et l'Organisation est donc éventuellement responsable pour la part de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires s'ils devaient faire défaut à leur engagement financier. Le solde de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires au 31 décembre 2014 est de 3 546 552 \$.

**Welch LLP**

## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

## 6. IMMOBILISATIONS - AUTRES

Immobilisations - autres est composé de:

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement et ameublement de bureau	34 634 \$	34 634 \$	35 396 \$	35 396 \$
Équipement électronique	36 174	34 920	42 851	38 819
	<u>70 808</u>	<u>69 554 \$</u>	<u>78 247</u>	<u>74 215 \$</u>
Moins l'amortissement cumulé	<u>69 554</u>		<u>74 215</u>	
Valeur comptable nette	<u>1 254 \$</u>		<u>4 032 \$</u>	

## 7. GREVÉ D'AFFECTIONS INTERNE

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne, un montant de 14 602 \$ (2013 - 20 885 \$) pour des indemnités éventuelles. Au cours de l'exercice précédent, l'Organisation a utilisé le solde restant du fonds grevé d'affectations d'origine interne pour la recherche au montant de 8 023 \$.

## 8. ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS

L'Organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'oeufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

## 9. ENGAGEMENTS

L'Organisation maintient une entente de location pour certaines de ses pièces d'équipement qui à échéance le 26 octobre 2016. Les paiements futurs minimums selon cette entente sont comme suit:

2015	2 557 \$
2016	2 131